

Table des matières

<u>ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT - LOGEMENT</u>	2
<ul style="list-style-type: none"> ● RENFORCEMENT DE LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE SUR LA FINANCE DURABLE 2 ● UN CONGRES ANNUEL DU SPD A LA RECHERCHE D’UN RENOUVEAU 2 ● PLAINTÉ CONSTITUTIONNELLE EN FAVEUR D’UNE MEILLEURE PROTECTION DU CLIMAT 2 ● L’ALLEMAGNE EN PASSE D’ATTEINDRE SES OBJECTIFS CLIMATIQUES 2020 2 ● UN PLAIDOYER DE MME MERKEL EN FAVEUR DE LA PROTECTION DU CLIMAT 2 ● L’EVOLUTION CRITIQUE DES POPULATIONS DE NOMBREUSES ESPECES D’OISEAUX EN ALLEMAGNE 2 ● BILAN DU MIX ELECTRIQUE ALLEMAND EN 2019 3 ● LE GOUVERNEMENT ALLEMAND ADOPTE LA LOI POUR L’ELIMINATION PROGRESSIVE DU CHARBON. D’ICI 2038 AU PLUS TARD, PLUS D’ELECTRICITE NE SERA PRODUIT A PARTIR DU CHARBON EN ALLEMAGNE. 3 ● VOTE D’UNE LOI SUR LE PLAFONNEMENT DES LOYERS A BERLIN 3 	
<u>TRANSPORT</u>	4
<ul style="list-style-type: none"> ● ADOPTION D’UN PAQUET FERROVIAIRE AMBITIEUX DEDIE A LA MODERNISATION DES VOIES 4 ● UN MILLION DE PASSAGERS SUPPLEMENTAIRES EN JANVIER SUR LES TRAINS DE LA DEUTSCHE BAHN 4 ● VOLKSWAGEN ENTAME DES NEGOCIATIONS AVEC LES 440 000 PLAIGNANTS DE L’AFFAIRE DU DIESELGATE 4 	
<u>NUMERIQUE - START-UP</u>	5
<ul style="list-style-type: none"> ● UNE ANNEE COUTEUSE POUR LES CONTREVENANTS ALLEMANDS AU RGPD 5 	
<u>ENTREPRISES – INTERNATIONAL</u>	5
<ul style="list-style-type: none"> ● EXCEDENT RECORD DU BUDGET FEDERAL 5 ● HAUSSE SENSIBLE DU MARCHÉ AUTOMOBILE ALLEMAND EN 2019, SOLIDITE DES CONSTRUCTEURS HAUT DE GAMME ALLEMANDS MAIS BAISSÉ IMPORTANTE DE LA PRODUCTION 5 ● OPEL ENVISAGE DE SUPPRIMER 4 100 EMPLOIS 5 ● INVESTISSEMENTS RECORD OBSERVES EN 2019 DANS LES START-UPS ALLEMANDES 6 ● BOSCH PRESENTE UNE NOUVELLE PILE A COMBUSTION 6 ● LA FRANCE ET L’ALLEMAGNE INAUGURENT UNE INSTALLATION PILOTE POUR LA PRODUCTION DE CELLULES DE BATTERIES 6 ● IMPACT ECONOMIQUE DES TENSIONS ENTRE L’IRAN ET LES ETATS-UNIS 6 ● LE MINISTRE FEDERAL DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT APPELLE A UN PACTE EUROPEEN POUR L’AFRIQUE 6 ● LA PUISSANTE FEDERATION ALLEMANDE DES MACHINES-OUTILS (LE VDMA) CRAINT POUR LA COMPETITIVITE EUROPEENNE FACE A LA CHINE 7 	

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT - LOGEMENT

Renforcement de la coopération franco-allemande sur la finance durable

Le 11 décembre, une conférence était organisée sur la finance durable à l'Ambassade de France à Berlin. En présence de Jörg KUKIES, secrétaire d'Etat au Ministre fédéral des finances, Matthias KOPP, spécialiste WWF de la finance durable, Mme Odile RENAUD-BASSO, directrice générale du trésor, et de collaborateurs de députés du Bundestag, elle a permis d'évoquer des pistes concrètes pour faire avancer le sujet en franco-allemand : l'importance que les places financières européennes travaillent ensemble sur la souveraineté des données ESG et sur la mise en œuvre de la taxonomie, la création d'un groupe de travail dédié à la finance durable au sein de l'assemblée parlementaire franco-allemande. Jörg KUKIES a indiqué que l'Etat fédéral émettra en 2020 des obligations vertes, autour de 10 Md€.

Un congrès annuel du SPD à la recherche d'un nouveau

Lors de son congrès annuel début décembre « vers une nouvelle époque », le SPD s'est exprimé en faveur d'une politique climatique « plus ambitieuse, plus sociale » et d'une transition « solidaire, démocratique et équitable entre les générations ». En particulier, le SPD a plaidé en faveur d'un « prix du CO2 socialement juste et efficace ». Il a appelé aussi à l'élimination complète du charbon d'ici 2035. Afin de contrer l'effondrement de l'expansion de l'éolien terrestre, il a proposé un paquet de mesures dont une trajectoire d'expansion juridiquement contraignante de 5 GW par an et la mise en place d'appels d'offres spéciaux. Enfin, il a plaidé pour une refonte des systèmes de prélèvements et taxes dans le secteur de l'énergie pour une plus grande cohérence avec les objectifs climatiques nationaux.

Plainte constitutionnelle en faveur d'une meilleure protection du climat

Le 15 janvier, des ONG (Greenpeace, Bund, Deutsche Umwelthilfe ou Germanwatch), avec l'appui de Luisa Neubauer, figure allemande du mouvement Fridays for future, ont déposé trois requêtes constitutionnelles afin de renforcer l'ambition de politique climatique du gouvernement allemand, jugée insuffisante et inefficace. Après l'échec d'une requête similaire jugée irrecevable fin 2019 par le tribunal administratif de Berlin, la plus haute juridiction allemande est saisie, les ONG plaident notamment pour une limitation de la vitesse sur les routes et la sortie immédiate du charbon.

L'Allemagne en passe d'atteindre ses objectifs climatiques 2020

Selon les [estimations](#) du think tank Agora Energiewende, les émissions de gaz à effet de serre en Allemagne ont diminué de 50 M T en 2019 par rapport à 2018, soit 35% par rapport à 1990. Le bilan officiel sera présenté par l'agence fédérale de l'environnement en mars. L'objectif d'une baisse de 40% des émissions de CO2 en 2020 ne semble désormais plus hors de portée. Face toutefois à une hausse des émissions dans les transports (notamment en raison de la vente continue des SUV), la ministre de l'environnement, Svenja Schulze (SPD), a invité le secteur des transports, sous la houlette du ministre CSU, Andrea Scheuer, à redoubler d'efforts. Oliver Krischer, vice-président du groupe des Verts, a, quant à lui, reproché au ministre de l'économie et de l'énergie, Peter Altmaier (CDU), de freiner l'expansion des énergies renouvelables, dont l'atteinte des objectifs 2030 (par exemple, 65 % dans la consommation brute d'électricité) n'est pas assurée selon une étude publiée en janvier par le quotidien économique « Handelsblatt ».

Un plaidoyer de Mme Merkel en faveur de la protection du climat

Lors du Forum économique de Davos, la chancelière allemande a appelé à un engagement accru en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique qui est « une question de survie ». Selon Mme Merkel, l'objectif de la neutralité climatique d'ici 2050 signifie certes des transformations dans des « proportions historiques gigantesques » mais le prix de l'inaction est plus élevé que celui de l'action. A cet égard, elle a mis en garde contre la résurgence de conflits sociaux et a appelé à surmonter, par le dialogue, le mutisme entre les personnes qui nient le changement climatique et celles pour qui la protection du climat est une priorité absolue. La chancelière a souligné toute l'importance des efforts de l'Allemagne engagée dans la sortie à la fois du nucléaire, d'ici 2022, et du charbon d'ici 2038 et, « si possible » en 2035.

L'évolution critique des populations de nombreuses espèces d'oiseaux en Allemagne

Des efforts considérables sont encore nécessaires pour protéger la population d'oiseaux indigènes selon le rapport national sur la protection des oiseaux 2019 que l'Allemagne vient d'envoyer à la Commission européenne.

Le rapport contient des informations à jour sur le développement des populations d'oiseaux et la distribution des oiseaux nicheurs avec plus de 20 000 données. Bien qu'il y ait eu quelques succès sous la forme de tendances démographiques positives, le rapport montre que la proportion d'oiseaux nicheurs dont les populations sont en déclin est nettement plus élevée au cours des douze dernières années que pendant la période des 36 dernières années. De plus, seuls 49 % des 742 espaces de protection des oiseaux d'Allemagne sont couverts par des mesures de conservation jusqu'à présent.

Bilan du mix électrique allemand en 2019

En 2019, les énergies renouvelables ont représenté 46 % de la production nette d'électricité (environ 43% de la consommation), avec une part de 24,6% pour l'énergie éolienne, de 9% pour les systèmes photovoltaïques, de 3,8% pour l'hydroélectricité et 8,6% pour la biomasse. Au total, les sources d'énergie renouvelables ont produit 7 % de plus d'électricité qu'en 2018. En outre, le photovoltaïque, l'énergie éolienne et les autres sources renouvelables ont dépassé pour la première fois les valeurs de production des centrales électriques fossiles. Les centrales électriques au lignite ont connu une baisse de 22,3 % de leur production d'électricité en 2019. Leur part dans le mix électrique est tombée à 19,7 %. La houille ne représente plus que 9,4 % du mix électrique. Les principaux facteurs de baisse de la production des centrales électriques au charbon sont : (i) une production nettement plus élevée des centrales éoliennes et (ii) l'augmentation du prix moyen des certificats de CO2 qui sont passés en 2019 de 15,79 euros à 24,80 euros / tonne. En parallèle, le prix moyen de l'électricité sur le marché des changes a baissé d'environ 15 % en raison du niveau élevé de production d'énergies renouvelables. En conséquence, les marges des centrales électriques au charbon ont été réduites. En outre, le prix du gaz a baissé, ce qui a rendu l'exploitation des centrales électriques au gaz à nouveau plus compétitif notamment parce qu'elles nécessitaient moins de certificats de CO2. Les centrales au gaz ont augmenté leur production nette d'électricité de 21,4 %. La bascule de l'utilisation du lignite au profit du gaz s'est opérée en mars, juin et décembre 2019. Enfin les centrales nucléaires en Allemagne ont produit 71,1 térawattheures l'année, soit environ 13 % du mix électrique, ce qui est légèrement inférieur au niveau de 2018.

Le gouvernement allemand adopte la loi pour l'élimination progressive du charbon. D'ici 2038 au plus tard, plus d'électricité ne sera produit à partir du charbon en Allemagne.

Ce projet de loi, adopté en Conseil des ministres le 29 janvier, entérine et encadre la fin programmée de la production d'électricité à partir du charbon en Allemagne au plus tard en 2038. Le texte doit maintenant être discuté par le Bundestag et la loi devrait être votée d'ici le milieu de l'année. Points principaux : (i) s'agissant de la houille, les opérateurs peuvent demander à être mis « hors service » contre compensations. Ceux qui cesseraient leurs opérations en anticipation peuvent obtenir une indemnité dégressive, de 165 000 euros par mégawatt à 49 000 en 2026. Par ailleurs, les énergéticiens qui convertiraient dès à présent volontairement une centrale électrique produisant de la chaleur à partir du charbon, en une centrale au gaz pourraient recevoir une prime de remplacement. A compter de 2027, ces mêmes centrales seront fermées par voie réglementaire et sans indemnisation ; (ii) sur le lignite, la loi prévoit des arrêts d'unités d'exploitation s'échelonnant de 2020 à 2038, en commençant par l'Ouest avec la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, puis l'Est. L'énergéticien allemand RWE et l'opérateur tchèque EPH, qui possède Leag et Mibrag, recevront un total de 4,35 Mds euros de compensations ; (iii) sur le processus d'évaluation, quatre cessions officielles d'évaluation sont prévues en 2022, puis 2026, 2029 et 2032, pour vérifier plusieurs paramètres, dont la sécurité de l'approvisionnement, l'évolution du prix de l'électricité et le respect des objectifs climatiques ; (iv) sur les clauses de révision : en 2026 sera également étudiée la possibilité d'avancer de 3 ans le calendrier visant à l'élimination progressive du charbon, à savoir si la date de 2035 au lieu de 2038 est envisageable. La loi stipule que les certificats d'émission délivrés par l'élimination progressive du charbon au niveau national pourront être annulés. À partir de 2023, en cas de forte augmentation des tarifs de l'électricité, un mécanisme sera introduit (pas de détails) pour soulager les entreprises électrointensives face à la concurrence internationale. Le paquet climat prévoit également une réduction de la taxe EEG, payée par les consommateurs par le biais de leurs factures d'électricité.

Vote d'une loi sur le plafonnement des loyers à Berlin

Le 30 janvier, le Parlement de Berlin a voté à la majorité la loi controversée sur le plafonnement des loyers (85 voix pour, 64 contre). Le texte prévoit un gel des loyers, pendant cinq ans, pour les logements construits avant 2014 (1,5 million de logements concernés) et plafonne le montant des loyers, en fonction de l'ancienneté de la construction et de l'équipement du logement (entre 3,92 euros/m² hors charge, pour les logements antérieurs à 1918 - sans chauffage collectif ni salle de bain - et 9,8 euros/m² pour les logements rénovés entre 2003 et 2013 avec chauffage collectif et salle de bain). Cette limite ne pourra être dépassée en cas de renouvellement du bail.

Les loyers trop élevés pourront être revus à la baisse sous certaines conditions, si le montant du loyer dépasse 20% des plafonds en tenant compte de majorations ou minorations en fonction de la qualité de l'emplacement (cette disposition ne prendra effet que neuf mois après l'entrée en vigueur de la loi ce qui garantit un délai suffisant pour l'embauche de 250 personnes dédiées à la bonne mise en œuvre de ce volet). A partir de 2022, les propriétaires pourront compenser l'inflation à hauteur de 1,3% par an, si le montant atteint reste inférieur au loyer maximal autorisé. Les travaux de modernisation ne pourront être répercutés qu'à hauteur d'un euro par mètre carré et par mois sur le loyer. Michael Schick, président de l'Association allemande de l'immobilier (IVD), a parlé d'un jour noir pour le marché du logement à Berlin : « malgré tous les avertissements et une myriade d'avis d'experts de renom s'opposant au projet, un tabou historique a été brisé à Berlin aujourd'hui. Le plafonnement des loyers s'apparente à une expropriation et est une catastrophe pour le marché du logement berlinois ». La CDU/CSU a d'ores et déjà indiqué qu'elle allait déposer un recours devant la Cour constitutionnelle.

TRANSPORT

Adoption d'un paquet ferroviaire ambitieux dédié à la modernisation des voies

Au cours des dix prochaines années, le gouvernement fédéral et la Deutsche Bahn se sont engagés à investir 86Mds€ dans l'entretien du réseau ferroviaire, l'électrification et la réouverture de lignes ferroviaires d'intérêt national ou local (33000 kilomètres de voies). La vétusté des installations est régulièrement mise en cause dans les retards récurrents. 2000 ponts devraient être ainsi rénovés d'ici 2030, 2000 kilomètres de voies et 2000 systèmes d'aiguillages, quant à eux, renouvelés chaque année. La plus grande partie des financements sera engagée par l'Etat fédéral (62Mds€) dans le cadre du troisième Leistungs- und Finanzierungsvereinbarung (LuFVIII). La Deutsche Bahn contribuera à ces investissements avec ses fonds propres à hauteur de 24Mds€. L'accord quinquennal précédent prévoyait un volume annuel moyen d'investissement de 5,6 Mds€. Ce paquet ferroviaire prévoit donc une augmentation substantielle. (+54%). Entre 2020 à 2024, 7,9 Mds€ devraient être investis en moyenne chaque année et 9,2 Mds€ de 2025 à 2029. Le montant maximal d'investissement sera atteint en 2029 avec 9,6 Mds€. Les commissions transports et budget du Bundestag ont respectivement adopté le paquet ferroviaire les 13 et 15 novembre. Cet accord vise exclusivement l'entretien des structures existantes et ne concerne pas le financement de nouvelles lignes. L'Autorité fédérale des chemins de fer contrôlera la mise en œuvre de l'accord selon 17 critères définis pour en mesurer le succès (nombre de ponts renouvelés, montants consacrés à l'entretien...). En cas de non-respect, la DB s'expose à des amendes.

Un million de passagers supplémentaires en janvier sur les trains de la Deutsche Bahn

La Deutsche Bahn a enregistré un bond de plus d'un million de passagers au cours du mois de janvier passant de 11 à 12,2 millions de passagers soit plus de 10,7% de plus qu'au mois de janvier 2019. Selon le PDG du groupe, Richard Lutz, deux facteurs expliquent ce boom : la réduction de la TVA de 19 à 7% sur les trains longue distance (qui se traduit par une baisse de 10% des prix des billets), et du report modal de l'avion sur le train par préoccupation écologique.

Volkswagen entame des négociations avec les 440 000 plaignants de l'affaire du Dieselgate

Le Handelsblatt fait état d'un « virage à 180 degrés dans le scandale du diesel » suite à la décision de Volkswagen d'entamer des négociations pour solder à l'amiable le procès qui l'oppose à ses clients depuis fin septembre en Allemagne. Début janvier, le constructeur a annoncé qu'il chercherait à obtenir un accord avec la fédération des organisations de consommateurs allemandes alors qu'il avait initialement qualifié « d'irréalisables » de telles négociations, arguant que ses clients allemands n'avaient pas été lésés - les plaignants considèrent pourtant que le scandale réduit de fait la valeur de revente de leurs véhicules. Le président du tribunal régional supérieur de Braunschweig a exhorté l'entreprise à réfléchir à la question. Volkswagen a justifié ce changement d'avis en invoquant « l'intérêt d'une procédure rapide ». Le groupe ne s'est pas prononcé sur le montant éventuel des indemnités versées en Allemagne et n'aurait pas encore constitué de provisions. Aux États-Unis, où Volkswagen avait reconnu les violations, le constructeur a dû verser plus de dix milliards de dollars de compensation aux quelques 600 000 plaignants, certains ont perçu jusqu'à 40 000 dollars d'indemnité. Le groupe avait provisionné 30 milliards d'euros depuis 2015.

NUMERIQUE - START-UP

Une année coûteuse pour les contrevenants allemands au RGPD

De nombreuses entreprises rencontrent encore des difficultés dans la mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur en mai 2018. En 2019, 185 amendes ont été infligées pour violation du RGPD en Allemagne, selon une enquête menée par le quotidien économique Handelsblatt auprès des responsables de la protection des données des Länder (15 interrogés sur les 16 en fonction). Depuis l'entrée en vigueur du règlement, 225 amendes ont été infligées. L'amende record à ce jour a été infligée au groupe immobilier Deutsche Wohnen en 2019 qui a écopé de 14,5 M€ de pénalité. Le commissaire chargé de la protection des données du Land de Berlin a estimé que la société stockait les données personnelles des locataires dans un système d'archivage, où les données qui n'étaient plus nécessaires ne pouvaient pas être supprimées. Le groupe de télécommunications 1&1 Drillisch a, lui, écopé d'une amende de 9,6 M€ cette même année. Le RGPD a considérablement élargi l'éventail des sanctions. L'ancienne loi fédérale sur la protection des données prévoyait une amende maximale de 300 000 euros. Depuis mai 2018, les entreprises peuvent être condamnées à payer jusqu'à 20 M€ ou 4% de leur chiffre d'affaires annuel mondial. 21 000 violations de données ont déjà été signalées (documents confidentiels arrivés dans la mauvaise enveloppe ou erreurs de saisie des adresses postales, mais aussi « graves problèmes de sécurité informatique »...). D'après la fédération des avocats allemands, les entreprises allemandes auraient dépensé environ 400 M€ dans l'année suivant l'introduction du RGPD pour la seule création d'une déclaration obligatoire de protection des données.

ENTREPRISES – INTERNATIONAL

Excédent record du budget fédéral

En 2019, le gouvernement fédéral dégage un excédent budgétaire record de 13,5 Md€. Selon le quotidien Handelsblatt, 500 M€ devraient être attribués à la défense et les 13 milliards d'euros restants, au ministère des finances, augmentant ainsi son budget à 48,1 Md€. Le Ministère des finances attribue ce succès à des fonds non dépensés, des paiements d'intérêt plus faibles et des fonds non transférés à l'Union européenne. En contrepoint, Sven-Christian Kindler, porte-parole de la politique budgétaire des Verts, analyse cet excédent comme la marque de trop faibles dépenses dans des infrastructures « modernes et durables ». Plus optimiste, le Ministre des finances, Olaf Scholz (SPD), y voit un contexte favorable à de futurs investissements dans les infrastructures, les écoles, les hôpitaux, la protection du climat et l'égalité des conditions de vie. Peter Altmaier (CDU), le Ministre de l'économie et de l'énergie, souhaite profiter de cet excédent pour alléger le taux d'imposition des sociétés et abolir le Soli (impôt de « solidarité » pour le redressement des territoires de l'ex-RDA). Il est rejoint par les Libéraux (FDP).

Hausse sensible du marché automobile allemand en 2019, solidité des constructeurs haut de gamme allemands mais baisse importante de la production

L'an dernier, les immatriculations de voitures neuves en Allemagne ont progressé de 5 %, selon des données de la Fédération de l'industrie automobile allemande (VDA). Cette hausse s'explique principalement par la forte croissance des ventes de véhicules hybrides (+ 84 % en 2019, avec une part de marché passant de 3,8 % à 6,6 %). La production, quant à elle, a diminué de près de 10 % et les exportations de 13 %, dans un contexte de ralentissement de la demande mondiale. Ainsi, si l'année 2019 a été la deuxième meilleure année pour le marché automobile, la production a baissé pour la troisième année consécutive pour atteindre son plus bas niveau depuis 1997. Au niveau mondial, Daimler parvient toutefois à conforter sa position sur le marché haut de gamme, avec une hausse de 1,3 % des ventes pour Mercedes. Ces résultats sont principalement portés par une hausse de 6,2 % observée sur le marché chinois. BMW devrait consolider sa seconde place sur le secteur haut de gamme.

Opel envisage de supprimer 4 100 emplois

Le constructeur automobile Opel devrait supprimer prochainement jusqu'à 4 100 emplois, selon un accord conclu le 13 janvier entre la direction et le comité d'entreprises. En contrepartie, l'entreprise s'engage à conserver l'emploi jusqu'en 2029. Les médias allemands observent que, depuis le rachat d'Opel par PSA, la direction a supprimé 6 800 emplois. Les nouveaux licenciements amèneraient donc à une réduction de 50 % du nombre d'employés depuis la reprise par le groupe français. Selon la presse, Opel craint de nouvelles réductions d'effectifs en raison de la fusion annoncée de PSA avec Fiat-Chrysler, notamment dans la branche R&D du groupe. Les médias allemands rappellent également les mauvais

résultats d'Opel en 2019, aboutissant à un taux d'utilisation de 40 % des capacités de l'usine de Rüsselsheim, principal site de production de l'entreprise.

Investissements record observés en 2019 dans les start-ups allemandes

Selon EY, 6,2 Mds€ ont été investis dans des start-ups allemandes en 2019. Il s'agit d'un montant record, supérieur de plus de 30 % à celui observé en 2018. Les investissements bénéficient en priorité aux start-ups intervenant dans les fintechs, les logiciels et les nouvelles formes de mobilité. Le principal investissement consenti, d'un montant de 500 M€, a bénéficié à la start-up munichoise Flixbus, suivie de Get Your Guide Berlin, une société de voyages, avec 428 €. Le rapport publié par EY souligne cependant que les investisseurs demeurent largement étrangers, notamment américains, britanniques ou asiatiques. En termes de villes attractives pour les investissements, Berlin et Munich occupent les premières places.

Bosch présente une nouvelle pile à combustion

Le 29 janvier, Bosch a présenté une nouvelle pile à combustion hydrogène, destinée aux poids lourds. Elle permettra aux véhicules équipés de bénéficier d'une autonomie de 700 km, à condition d'une infrastructure hydrogène suffisante. Bosch prévoit que la part de marché des piles à combustible dans les transports utilitaires lourds devrait atteindre 13 % d'ici 2030. Bosch se distingue ainsi de Volkswagen, qui a choisi de développer les batteries adaptées aux poids lourds. Dans les deux cas, le secteur des utilitaires semble entamer une transition vers l'e-mobilité. Les constructeurs de poids lourds sont en effet engagés à réduire de 30 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur d'ici 2030. Cette annonce de Bosch intervient alors que le groupe envisage d'investir 1,2 Md€ dans des équipements alternatifs au moteur à combustion, au développement d'outils de conduite automatisés et à de nouvelles solutions de mobilité. Les dépenses de R&D du groupe devraient ainsi atteindre 8,5 % du chiffre d'affaire en 2020.

La France et l'Allemagne inaugurent une installation pilote pour la production de cellules de batteries

A la suite de la validation d'un Projet important européen d'intérêt commun (IPCEI), pour lequel les deux pays se sont engagés à investir plusieurs milliards d'euros, le président de la République française s'est rendu sur le site de la première usine pilote à Nersac, première étape vers la création d'une filière européenne dans le domaine des batteries électriques. Il a appelé à la mise en place d'un « Airbus des batteries », permettant à l'Europe de devenir plus indépendante de l'Asie pour la fabrication de ces composants essentiels de la valeur des véhicules électriques. La Ministre fédérale de la Recherche, présente, a, pour sa part, déclaré son souhait d'une Europe « à la pointe », soulignant le rôle des technologies liées aux batteries pour tout un ensemble d'applications, par exemple pour le stockage de l'énergie.

Impact économique des tensions entre l'Iran et les Etats-Unis

Les tensions entre l'Iran et les Etats-Unis menacent la faible reprise des relations économiques bilatérales entre l'Iran et l'Allemagne (1,2 Md€ en 2019), alors même que la plupart des entreprises allemandes avaient déjà quitté le pays à la suite du rétablissement des sanctions américaines (entre autres Siemens, VW, Daimler, Allianz, BASF). L'annonce par l'Iran de son retrait de l'accord de Vienne remet en cause l'espoir suscité par l'entrée en vigueur de l'instrument Instex, initialement prévue pour la semaine prochaine. Plusieurs projets sont menacés, dont un parc éolien qui a représenté un investissement de 120 M€ et financé en partie par des fonds allemands. Les Chambres de commerce et d'industrie (pour l'Iran, pour l'Irak) ainsi que les sections Moyen-Orient des principales fédérations (de grossistes et d'industries notamment) appellent les entreprises présentes sur place à ne pas se retirer précipitamment d'Iran.

Le Ministre fédéral de la Coopération et du développement appelle à un Pacte européen pour l'Afrique

Le Ministre fédéral de la Coopération et du développement souhaite une restructuration des relations commerciales entre l'Union européenne et l'Afrique. Dans une tribune publiée par le Handelsblatt, il dénonce les accords de Cotonou de 2000, estimant qu'il contribue au maintien de déséquilibres commerciaux défavorables à l'Afrique. Il souhaite profiter (i) de l'expiration de l'accord en mai 2020 et (ii) de la présidence allemande du Conseil pour conclure un nouveau « Pacte » avec l'Union africaine. Ce texte, qualifié de « traité du siècle » par le Ministre, devrait couvrir quatre sujets : (i) la lutte contre la malnutrition, la sous-nutrition et la pauvreté ; (ii) l'extension du Green Deal européen au continent africain ; (iii) l'intégration d'un accord sur la sécurité et l'immigration ; (iv) la promotion de relations commerciales équitables.

La puissante Fédération allemande des machines-outils (le VDMA) craint pour la compétitivité européenne face à la Chine

Le VDMA a publié, le 13 janvier, un document de position sur la Chine, où il estime « intolérables » les distorsions de marché observées, notamment les subventions publiques aux entreprises et les limites d'accès au marché (particulièrement les appels d'offre publics). Pour y faire face, il propose un renforcement des outils à disposition de l'Union européenne (dont adoption de l'IPI) et une modification des règles de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions (toute subvention non notifiée serait considérée comme illégale, l'Etat accusé devant apporter la preuve qu'elle ne l'est pas). Ce document permet à un secteur essentiel de l'économie allemande, mais actuellement en difficulté, d'accroître la pression sur la nouvelle Commission et sur le Gouvernement fédéral, en vue notamment du Sommet UE-Chine de septembre souhaité par la Chancelière lors de la présidence allemande du Conseil.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABBOUD, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Catherine LEGRAND, Guillaume PRIGENT, Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 14/06/2019